



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation nationale, jeunesse et vie associative : personnel

Question écrite n° 123185

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la médecine professionnelle au sein de l'éducation nationale et plus particulièrement dans l'enseignement secondaire. Elle lui fait remarquer que, sur les 80 recrutements de médecins promis en juin 2010 pour 2011, seuls 17 ont été recrutés malgré l'urgence de la situation, chaque médecin gérant en effet 10 000 agents en moyenne. Aussi, elle lui demande quelles mesures compte-t-il prendre pour que soit enfin mis en place une véritable médecine du travail dans l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123185

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12439

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)